

PRINCIPAUX RÉSULTATS

Résultats du trimestre

Trimestres clos les 30 juin	2023	2022	Écart
Revenus	1 675 \$	1 557 \$	8 %
RAIIA ajusté ⁽¹⁾	275 \$	201 \$	37 %
Marge RIIA ajustée ⁽²⁾	16,4 %	12,9 %	350 pdb
RAII ajusté ⁽¹⁾	190 \$	103 \$	84 %
Marge RII ajustée ⁽²⁾	11,3 %	6,6 %	470 pdb
RAII	245 \$	101 \$	143 %
Marge RII ⁽³⁾	14,6 %	6,5 %	810 pdb
Résultat net des activités poursuivies	10 \$	(109) \$	ins
Résultat net des activités abandonnées ⁽⁴⁾	(45) \$	(20) \$	(125) %
Résultat net	(35) \$	(129) \$	73 %
RPA dilué des activités poursuivies (en dollars)	0,03 \$	(1,22) \$	1,25 \$
RPA dilué des activités abandonnées (en dollars) ⁽⁴⁾	(0,47) \$	(0,21) \$	(0,26) \$
	(0,44) \$	(1,43) \$	0,99 \$
Résultat net ajusté ⁽¹⁾	80 \$	(38) \$	ins
RPA ajusté (en dollars) ⁽²⁾	0,72 \$	(0,48) \$	1,20 \$
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles ⁽⁵⁾	(134) \$	422 \$	(556) \$
Additions nettes aux immobilisations corporelles et incorporelles ⁽⁵⁾	88 \$	81 \$	7 \$
Flux de trésorerie disponibles (utilisation) ⁽¹⁾⁽⁵⁾	(222) \$	341 \$	(563) \$
Aux	30 juin 2023	31 décembre 2022	Écart
Trésorerie et équivalents de trésorerie	883 \$	1 291 \$	(32) %
Liquidités disponibles ⁽¹⁾	1 175 \$	1 499 \$	(22) %
Carnet de commandes (en milliards de dollars) ⁽⁶⁾	14,9 \$	14,8 \$	1 %

pdb: points de base

ins: information non significative

⁽¹⁾ Mesure financière non conforme aux PCGR. Une mesure financière non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de la comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de ce communiqué de presse et autres mesures financières du Rapport de gestion T2-2023 pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽²⁾ Ratio financier non conforme aux PCGR. Un ratio financier non conforme aux PCGR ne constitue pas une mesure financière normalisée selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir nos états financiers et il pourrait être impossible de le comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de ce communiqué de presse et autres mesures financières du Rapport de gestion T2-2023 pour la définition de ces indicateurs et pour le rapprochement avec les mesures les plus comparables des IFRS.

⁽³⁾ Mesure financière supplémentaire. Se reporter à la rubrique Mise en garde relative aux mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières de ce communiqué pour la définition de ces indicateurs et à la rubrique Mesures financières non conformes aux PCGR et autres mesures financières dans le Rapport de gestion T2-2023.

⁽⁴⁾ Activités abandonnées liées à la vente du secteur Transport. Les charges comptabilisées dans les activités abandonnées pour le trimestre et le semestre clos le 30 juin 2023 ont principalement trait à une modification apportée aux estimations d'une provision pour honoraires professionnels.

⁽⁵⁾ Liés aux activités poursuivies uniquement.

⁽⁶⁾ Représente le carnet de commandes pour la fabrication et les services.